Image not found or type unknown

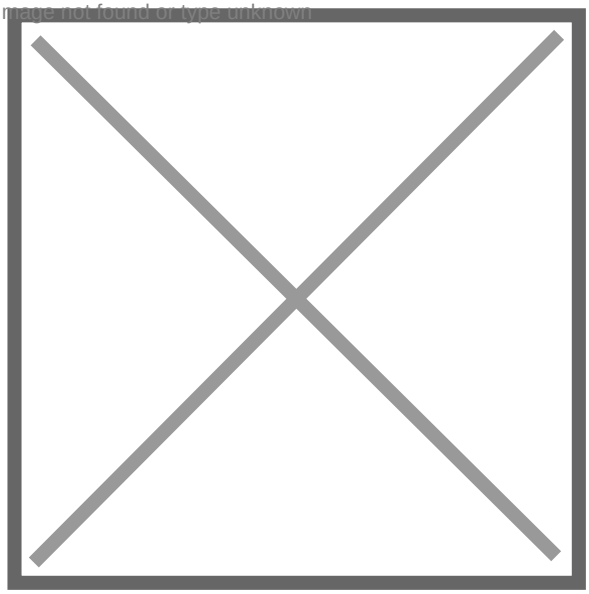

contestation de contraventions

Par **brendy**, le **05/08/2019** à **15:03**

bonjour,

mon compagnon qui roulait sur l'autoroute voie du milieu à eu un accident non responsable, cependant il a été controler positif en alcoolémie à 0.45g/L une fois arrivé au poste. L'autre conducteur se trouvant sur la voie de droite semble s'etre endormi et l'a percuté sur son flan droit.

la police se trouvant non loin l'a tres rapidement enbarqué. aucun constat n'a été fait.

une suspension de son permis est en cours, et en plus il a recu 4 amendes qui mentionnent les éléments suivants :

-"**Dépassement d'usager sans porter suffisamment à gauche pour éviter le risque d'accrochage**" avec retrait de 3 points. il était positonné correctement, et c'est l'autre véhicule qui l'a percuté.

-"c**irculation avec un véhicule à moteur ne disposant pas de triangle de présignalisation conforme**" Il en avait deux conforme dans son véhicule mais n'a pas eu le temps de les positionner puisqu'il sont arrivés tout de suite. par ailleurs cette amende est arrivée en deux exemplaires identiques.

-"c**onduite d'un véhicule a une vitesse excessive eu égard aux circonstances"** il n'excéder pas la limite. Mais comment peuvent-ils le prouver sans controle radar?

pensez-vous qu'il soit possible de contester ces contraventions et d'obtenir gain de cause? si oui, sauriez-vous m'aider à formuler les motifs de contestations.

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés